

DOCUMENTS

LA GANGRÈNE

Les déclarations de cinq détenus algériens



LA GANGRÈNE

Le gouvernement a fait saisir, le 19 juin, les exemplaires d'un livre, *La Gangrène*, que venaient de publier Les Éditions de Minuit. Ce livre reproduisait des déclarations de cinq détenus algériens, pour la plupart étudiants, qui affirmaient avoir été abominablement torturés dans les locaux de la D.S.T., rue des Saussaies, à Paris, entre le 2 et le 12 décembre 1958.

Le gouvernement a justifié cette saisie, dans un communiqué officiel, par le caractère « infamant et mensonger » du livre. Jeudi, au Sénat, répondant à une interpellation de M. Defferre, M. le Premier ministre ajoutait que cet « ouvrage infamant », « affabulation totale qui ne saurait représenter en quoi que ce soit l'ombre de la vérité » avait été « rédigé par deux écrivains stipendiés du parti communiste ».

Que le gouvernement considère les faits évoqués dans *La Gangrène* comme infâmes, il n'est pas un Français qui ne s'en réjouira.

Jérôme Lindon, 29 juin 1959

ISBN : 978 - 9947 - 838 - 29 - 7



Ouvrage édité avec le soutien du Ministère de la Culture
dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance